

# COMPTE RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE

## VENDREDI 31 MARS 2023

### PRESENTS :

#### Enseignantes :

Marie DECHERY classe PS1, Julie LETOT, classe PSMSG3, Laurence LE COGUEN, classe PSMS4, Fouzia HANCHI, classe MS5, Brigitte BORDEAU, classe GS6, Philie DAVY, classe GS7

#### IEN

Mme BLANCHE-BARBAT, Inspectrice de l'Éducation nationale de la 7<sup>ème</sup> circonscription 7 de Bois-Colombes  
M. PIETRASANTA DDEN, Délégué Départemental à l'Éducation nationale

#### Mairie :

Mme COLOMBEL, adjointe à la vie scolaire et à la jeunesse,  
Julien LECLERC, directeur du périscolaire

#### Parents d'élèves :

AIBCN : Camille BECQUET, Alexandra MOUHOU SOKOLOW, Chrystèle DELBOS, François SAMAISSON, Vincent DIEBLING

FCPE : Jacques DURET

## I. Vie de l'école

### 1. Les actions culturelles, sportives et les projets de classe

La mairie de Bois Colombes a offert un spectacle au mois de décembre aux élèves de PS et MS *Les frères bricolo*, à la Scène Mermoz, spectacle très apprécié des enfants. L'équipe enseignante remercie pour cette initiative.

Cette année, le thème retenu par l'équipe enseignante est la TERRE. Ainsi les classes ont toutes mené un projet annuel en lien avec ce thème dans les activités de classe et en lien avec les programmes de l'école maternelle.

Classe 1 : poursuite de la langue des signes en classe dans tous les domaines d'apprentissage : français signé et LSF qui développe l'ouverture aux autres et permet d'adapter les apprentissages.

Sortie à venir en forêt pour observer les manifestations du printemps (élevage de têtard si possible, plantations et boutures en classe). Travail autour des artistes de la nature.

#### Classe 2 :

Présentation de la nouvelle décharge de la directrice le mardi : Aïnat Mahdjou.

Lien avec l'éco-citoyenneté et l'éducation au développement durable et réalisation d'un abécédaire pour les MS/GS autour de la Nature. Dans le domaine artistique, des artistes, amoureux de la nature sont étudiés comme Hundertwasser ou Monet. Au mois de janvier, les élèves sont allés visiter l'exposition à la Fondation Louis Vuitton des peintres Monet et Joan Mitchell qui les a plongés dans les tableaux gigantesques représentant la nature au fil des saisons et de la vie des peintres. L'animation menée était très adaptée à l'âge des élèves et malgré la coupure des vacances, les élèves ont retenu énormément de choses lors de la restitution en classe.

3 sorties à la Médiathèque étaient prévues également avec la découverte d'albums autour de ce thème mais une seule n'a pu se dérouler, du fait des absences des bibliothécaires ou de Mme Le Pottier. Une autre organisation sera trouvée en période 5 pour permettre de terminer le projet.

Au mois de mai, avec la classe 3, cueillette des fraises à la Croix Verte.

#### Classe 3 :

- abécédaire de l'espace qui se poursuit.

- visite contée de l'exposition « Sur le fil » au château des Tourelles organisée par la ville de Bois Colombes. Les classes 1,2,3,4 ont pu en profiter. Merci à la mairie. Les enfants comme les parents ont adoré.

- exposition Banksy dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris : visite en immersion, reconstitution de l'ambiance de la rue, imitation des œuvres de l'artiste. Les élèves ont manifesté beaucoup d'intérêt à observer les graffitis. Le trajet en car s'est déroulé sans complication !
- projet du blé au pain : reconstitution du cycle du blé ayant pour finalité la fabrication de pain à l'école.

Classe 4 : le projet annuel de la classe s'articule autour de la découverte des différents milieux et des espèces qui les peuplent sur notre terre. Lors de cette période, une visite de la ferme de Gally à Saint-Cyr l'École a été le point de départ pour découvrir le milieu rural, ce qui a permis d'enrichir le vocabulaire concernant les animaux de la ferme : les élèves apprennent quels sont les animaux de la ferme, leur alimentation, le nom des familles d'animaux, les bâtiments où ils habitent et ce qu'ils permettent de produire (laitage, laine, plumes ...). Les élèves de PS réalisent en ce moment un livre à compter de la ferme et tous les élèves de la classe ont pu fabriquer et déguster du pain et du beurre.

Les moyens de la classe poursuivent la réalisation de leur abécédaire des animaux du monde, de leur livre à compter de la nature et de leur cahier d'Art.

3 séances à la médiathèque sont programmées à partir du mois d'avril et une séance de jardinage est prévue le 13 avril afin que les élèves puissent réaliser des semis en sillon de graines de légumes dans le jardin pédagogique de l'école et une séance en juin pour découvrir les insectes, comme pour les classes 1, 2 et 3.

En janvier, les élèves de toute l'école ont aussi assisté à la projection d'*Un hérisson dans la neige* à la salle Jean Renoir, un ensemble de trois courts-métrages de qualité autour du thème des saisons (automne et hiver). Suite à cette projection, une malle pédagogique a été mise à disposition de l'école afin que les élèves s'initient à la découverte de la forêt et connaissent de façon réaliste l'environnement et les animaux présents dans le film tels que le hérisson, le blaireau, le castor, le renard et la chouette. Une malle pédagogique a été proposée par la Ville : elle est arrivée un peu tardivement par rapport à la projection du film mais était très intéressante.

#### Classe 5 :

- abécédaire sur les animaux du monde et livre à compter autour de la nature.
  - sortie à la maison de la pêche et de la nature le 9 janvier : albums sur les poissons afin de connaître leur anatomie, leur alimentation...
  - oiseaux et mangeoires avec JC : étude des oiseaux, anatomie, alimentation, habitat (albums et documentaires), sons avec appeaux et livre sonore, livre à décompter autour des oiseaux (l'arbre aux oiseaux), mangeoires (fabrication et graines avec JC)
  - 5 séances à la BCD à partir du 13 avril
  - jardinage : en janvier, plantation de fleurs (giroflées, pensées, myosotis, primevères) et bulbes de tulipes, plantation de graines de haricots (calypso, princesse, blanc, rouges à rames...) et fabrication d'un château collectif et lecture des différentes versions de Jacques et le haricot magique comme les classes 2, 3, 6 et 7.
- Plantation dans le jardin pédagogique : graines de radis, petits pois, plantation en sillon et visite du jardin pédagogique (arbres fruitiers).
- Fabrication de 2 arbres avec fleurs, nichoirs, papillons...

#### Classe 6 :

- plantations : les élèves ont semé des graines de haricot après avoir travaillé sur le conte « Jacques et le haricot magique ». Ils ont également semé des graines de radis dans le jardin pédagogique.
- l'élevage de vers de farine. Les élèves voient la métamorphose et se rendent compte que les larves ne ressemblent pas aux adultes. Étude de leur alimentation et datation des différentes étapes de développement pour voir combien de temps ils prennent avant de devenir des ténébrions.
- travail autour du printemps avec confection de fleurs en papier à partir d'un carré et sur le paysage.

Cette période, plusieurs sorties sont prévues : médiathèque, conservatoire pour une séance sur les instruments de musique. Aquarium de Paris le 14 avril avec la classe 7 : visite libre le matin, complétée par des ateliers pédagogiques l'après-midi et à la Salle Jean Renoir pour un spectacle offert par la mairie à tous les GS intitulé : *Le petit cabaret*.

#### Classe 7 :

- arbre à décompter sur les oiseaux : nous poursuivons nos activités sur les oiseaux (alimentation et mangeoires, anatomie, habitat et migration, etc.) et au cours de cette 4<sup>ème</sup> période nous enrichissons nos connaissances (noms des oiseaux de nos jardins et reconnaissance de leurs chants) tout en travaillant la décomposition des nombres de 10 à 1.
- différents élevages tout au long de l'année : nous attendons avec impatience l'éclosion des œufs de nos phasmes.

- découverte du conte de « Jack et le haricot magique » et comparaison de nombreux autres contes en réseau. En parallèle, étude du cycle de vie du haricot et réalisation d'expériences afin de mieux comprendre les besoins vitaux d'un végétal. Réalisation en art visuel du château du géant ou de l'ogre.
- mise en place de deux composteurs avec Jean Christophe : dans la continuité du recyclage des déchets mis en place dans la classe depuis septembre, nous abordons le recyclage des végétaux.
- Sorties prévues :

- Les 20 avril et 11 mai : Projet culturel en lien avec le conservatoire (étude de l'album « Le vilain petit canard » des éditions Mijade). Le professeur de violon Pierre Verrier présentera aux élèves une partie du conte lors de notre première séance et la seconde partie sera abordée en deuxième séance. Les différents instruments associés aux personnages du conte seront exposés au cours de ces séances.
- Le 21 avril : Le Petit Cabaret de Chagall est une pièce chorégraphique et musicale dans laquelle la voix se mêle aux mouvements. Ce duo reprend les codes du cabaret en s'inspirant visuellement et corporellement de l'univers de Marc Chagall. Les textes poétiques originaux sont inspirés de l'autobiographie de Marc Chagall et sont accompagnés par une adaptation des partitions d'Amadeus Mozart. La composition musicale est confiée au compositeur Jonathan Soucasse.

#### Point sport :

Les classes 2 et 3 viennent de reprendre le cycle terrestre avec Stéphane Chachay. Les séances sont de très bonne qualité et les enfants progressent très vite.

Les classes 6 et 7 ont terminé leur cycle terrestre avec Drago.

Suspension sport aquatique pour le moment du fait des travaux de la piscine.

## **2. Le plan sciences et les restitutions de fin d'année**

Cette année, l'ensemble des classes est inscrit au Plan sciences du département. En effet, chaque année, les enseignants ont un plan de formation obligatoire et pour 2022-2023, la proposition a été d'axer le travail collectif de l'école autour des pratiques en sciences.

La circonscription, avec Mme Mazeau, a accompagné dans un premier temps l'équipe ainsi qu'Eric Bernard, le conseiller pédagogique en charge des sciences du département.

Les objectifs étaient pluriels :

- créer une programmation commune de la PS à la GS dans le domaine des sciences (explorer le monde en maternelle)
- interroger les pratiques des classes dans ce domaine d'apprentissage
- valoriser les activités de classes au sein d'un évènement. L'équipe enseignante a ainsi choisi de faire sa fête d'école de fin d'année autour des sciences. Elle pourrait avoir lieu (après acceptation de la Ville) la matinée du samedi 1<sup>er</sup> juillet. Chaque classe proposerait sur un thème précis, sa démarche d'investigation en sciences avec petite exposition des activités menées en classe et d'ateliers à réaliser en direct, ateliers qui seraient présentés par les enfants eux-mêmes.

L'équipe enseignante compte sur les parents élus et les autres parents pour soutenir le projet, être présents le samedi et proposer la tenue d'une buvette ou autres stands s'ils le souhaitent.

*Comment lancer une buvette « 0 déchet » ou minimum ? Réfléchir ensemble :*

- *papier pour les bonbons, moins de serviettes, point d'eau, consigne de gobelets ... lien avec initiative création et possibilité de fabriquer des verres mais production de plastique ?*
- Mme Davy questionne sur le tri des déchets de la cantine pour savoir s'il est possible de sensibiliser les enfants. Mme Colombel répond que le sujet n'est pas à l'ordre du jour mais elle va se renseigner et une réflexion peut être menée sur ce sujet / présentation du Bio seau par Philie Davy).

### 3. Les grands axes du périscolaire (projet et organisation)

- Arrivée d’Amine Ferkous qui va devenir Directeur Adjoint , mise en place d’un padlet avec QR code (beaucoup de photographies de groupe à destination des familles).
- Durant la pause méridienne, projet Histoires et chansons et temps de cours (différents supports pour les histoires tels que Radio Charlie ). Renouveau des jeux et des livres régulier, activités sportives variées (basket, frisbee, raquettes , parcours vélo avec signalisation, golf, foot ...) ou activités plus calmes pour ceux qui le souhaitent dans la rotonde).
- En lien avec la SOGERES : stands autour d’un pays ou d’un thème (Canada ,Noël, Thaïlande et Australie à venir).
- Le tutorat est favorisé entre les enfants , incitation à l’autonomie tout en étant bienveillant avec les enfants.
- Pour le mercredi, différents thèmes depuis le début de l’année
  - septembre : découverte de l’école et ses camarades
  - novembre : les contraires comme jour et nuit
  - décembre : légendes d’ici et d’ailleurs (spectacle de Rodolphe et le renne)
  - janvier : j’apprends à faire seul
  - février, sortie au KIDS parc
  - mars, insectes et animaux en vue de la réalisation d’un parcours sensoriel pour le parc des bruyères )

### 1. Le PEDT : Projet Éducatif Territorial

Le PEdT est un élément structurant qui fixe les orientations éducatives de la ville et ses partenaires pour les 0/25 ans . 4 nouveaux enjeux qui répondent à l’évolution des besoins identifiés sur la ville et des actions mises en place avec en priorité pour 2023 (Grande lessive, charte des ATSEM, numérique ...).

Des groupes de travail permettent de fixer les actions. Retrouvez les éléments complets sur le site de la Ville de Bois Colombes.

## II. Organisation et fonctionnement

### 1. Projections pour la rentrée 2023

Maintien du nombre d’élèves pour l’an prochain.

2022-2023 : 162 élèves

Prévision rentrée 2023 : 168 élèves.

Les inscriptions de PS se terminent fin avril. Des RV individuels ou collectifs seront proposés aux familles au mois de mai et juin.

La décharge de Direction sera toujours d’un tiers. Cette année Mme Le Pottier a témoigné de ses difficultés à travailler avec une telle organisation : un jour par semaine puis stage de 3 semaines en février, ce qui est loin d’être satisfaisant. En outre, malgré le fait d’avoir accueilli des étudiants motivés, faire peser sur une classe et sur la directrice la prise en charge d’étudiants est loin d’être satisfaisant car l’accompagnement est énorme et demande un investissement conséquent.

La réponse de l’Institution est de laisser les étudiants découvrir le métier avec l’accompagnement de leurs tuteurs.

## 2. Protocole « une entrée sécurisée au CP »

**Afin de garantir une entrée sécurisée des élèves de grande section au CP, un protocole a été mis en place au niveau national.**

Le Plan académique "**Pour une entrée sécurisée au CP**" cible en GS les compétences sensibles, déjà maîtrisées, et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer pour la réussite de chaque élève à l'école élémentaire dans les domaines fondamentaux de la **lecture, l'écriture et la numération**.

Ce protocole s'organise autour d'évaluations afin de repérer d'éventuelles lacunes et de points d'appui pour mettre en œuvre les aides nécessaires, déterminantes pour la suite du parcours scolaire des élèves.

Il prévoit aussi la possibilité de recours à des aides complémentaires à celles apportées par l'école, en réponse à des besoins identifiés, avec la collaboration des personnels de santé de l'éducation nationale et des pôles ressources (médecin scolaire, RASED...).

Ces tests ont été organisés au sein de notre école, avec la collaboration de l'ensemble de l'équipe enseignante, sur le temps des APC et sur le temps scolaire.

En parallèle, le dépistage avec l'infirmière scolaire a été conservé : contrôle du poids, de la taille, de la vue, de l'audition. Si des situations sont inquiétantes une orientation vers un médecin scolaire seront proposées aux parents pour un suivi approfondi.

Un outil bilan qui reprend les résultats des élèves, permet d'avoir une image générale de l'école : les résultats sont meilleurs que l'an dernier avec moins d'élèves en grandes difficultés, un niveau plus homogène.

Un travail avec l'école élémentaire a été mis en place également pour faire écho aux évaluations nationales CP et CE1 et pour construire ensemble des outils constructifs pour le suivi de la scolarité.

Les APE notent que l'appellation « sécurisée » est un peu « anxiogène »

Les parents élus demandent si il y aura une liaison faite GS CP : pas encore fixé mais certainement projet de visite et moment dans la cour, repas au self (à prévoir) et échanges avec les élèves.

## 3. La poursuite de scolarité

Article L 311-7 du code de l'éducation :

« Durant la scolarité, l'appréciation de l'acquisition progressive des connaissances et des compétences s'exerce par un contrôle continu assuré par les enseignants sous la responsabilité du directeur ou du chef d'établissement.

Dans son article D 321-6, le code de l'éducation précise que :

« L'enseignant de la classe est responsable de l'évaluation régulière des acquis de l'élève. Les représentants légaux sont tenus périodiquement informés des résultats et de la situation scolaire de leur enfant. Dès que des difficultés apparaissent, un dialogue renforcé est engagé avec eux.

**Au terme de chaque année scolaire, le conseil des maîtres se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité de chaque élève. Lorsqu'il s'avère nécessaire, un dispositif d'aide est proposé (...)**

**Aucun redoublement ne peut intervenir à l'école maternelle, sans préjudice des dispositions de l'article [D. 351-7](#). (...), sauf dans le cadre d'un PPS.**

A partir de mi-avril, la proposition du conseil des maîtres sera adressée aux représentants légaux de l'élève qui font connaître leur réponse dans un délai de quinze jours (pendant les vacances scolaires). A l'issue de ce délai, le conseil des maîtres arrête sa décision qui est notifiée aux représentants légaux.

Ces derniers peuvent, dans un nouveau délai de quinze jours, former un recours auprès de la commission départementale d'appel prévue à l'article [D. 321-8](#).

## 4. La question de l'accueil des élèves en temps de grève

Lorsqu'un préavis de grève est proposé, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré doivent déclarer leur intention de faire grève 48h avant la grève.

Le personnel municipal n'a pas la même obligation (ATSEMS, animateurs...).

### **Ce qui dit la loi :**

L'organisation de l'accueil dépend du nombre d'enseignants grévistes :

- moins de 25%, les élèves sont accueillis dans les autres classes de l'école
- plus de 25%, l'accueil est organisé par la Commune.

Dans cette deuxième situation, cela nécessite que le personnel communal soit en nombre suffisant pour pouvoir ouvrir un accueil.

### **Sur le terrain, dans la pratique :**

Certaines situations sont sujettes à réflexion, notamment lorsque cela concerne la sécurité des élèves. En effet, en l'absence de personnel municipal et lorsque les élèves sont très nombreux à devoir être répartis, la sécurité peut être engagée. Dans ce cas, le dialogue et la communication priment afin de garantir une situation apaisée pour tous.

Enfin, chaque cas particulier ou situation exceptionnelle peut-être étudié afin de ne pas créer de tensions ou de difficultés trop importantes pour certaines familles (problème de santé, parent isolé...).

Les APE remarquent que quand il y a eu peu de grévistes dans l'équipe éducative, le mail de la directrice n'était pas clair pour eux quant à la possibilité d'accueil des élèves.

Réponse : lors de la première journée de grève, toute l'école était en difficultés (aucun agent ni ATSEM), c'est la raison pour laquelle le principe de sécurité avait dominé. Les demandes des parents ont toutes été prises en compte.

L'équipe éducative remercie les APE pour leur soutien auprès de la DSDEN (courrier concernant les remplacements).

## **5. La restauration scolaire : point d'étape à 6 mois de fonctionnement du nouveau marché**

Pour rappel, il s'agit d'un marché sur 4 ans renouvelable tous les ans que la SOGERES a remporté pour les crèches, les écoles et le restaurant communal.

Un début d'année scolaire très difficile avec la nouvelle cuisine centrale d'Osny dans le 95, surtout pour les écoles avec des problèmes récurrents (manquements de denrées, retard de livraisons, stock tampon (raviolis) trop souvent utilisé, tailles des barquettes non adaptées, caisses non correctement rangées et non récupérées.

Le DG de SOGERES a été reçu à 2 reprises par la ville pour faire remonter les problématiques.

Une amélioration est constatée surtout au niveau des livraisons. Le marché avec la SOGERES est reconduit pour le moment.

## **6. Les travaux : bâtiments et cours**

Les marronniers : comme annoncé, la plupart des arbres de la cour ont été abattus pendant les vacances d'hiver car devenus dangereux suite à des attaques de chancre et mineuse.

12 arbres ont été plantés avec diverses essences (fresnes, érables, tilleuls, liquidambars, robiniers ...) pour limiter ces phénomènes d'épidémie et donner le plus de chances de résister au dérèglement climatique.

Le service des espaces verts veille à leur alimentation en eau délicate dans ces premières années.

Le chantier a fini tardivement et des interventions ont été nécessaires à la rentrée pour finir les entourages et tasser la terre.

Pour le reste, les travaux en 2023 concernent essentiellement le règlementaire (trappes de désenfumage, sécurité incendie) et le clos couvert ( finition de la réfection des chéneaux rue Chefson).